



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

COMITÉ SYNDICAL ORDRE DU JOUR

mardi 3 mars 2026 à 16H30
– salle du conseil-siege du smd3 –

DÉLIBÉRATIONS :

Vie du SMD3

1. Adoption du procès-verbal du comité syndical du Mardi 16 décembre 2025

Ressources Humaines

2. Mise à jour du tableau des emplois permanents du personnel et création de postes (fonctionnaires territoriaux et salariés de droit privé)

Finances

3. Budget Primitif 2026 - Nouvelle approbation pour mise en conformité avec l'instruction comptable budgétaire et comptable M4 - Délibération annule et remplace la délibération n°04-12-2025 du 16 décembre 2025
4. Modification des AP/CP selon le vote du Budget Primitif 2026 - Annule et remplace la délibération N°05-12-2025 du 16 décembre 2025
5. Bilan des Autorisations de Programme/Crédits de paiement 2025
6. Bilan des Acquisitions et Cessions Foncières 2025
7. Vote du Compte Financier Unique 2025
8. Affectation des résultats de clôture 2025
9. Fixation des durées d'amortissement au 1er janvier 2026
10. Vote du Budget Supplémentaire 2026
11. Modification des Autorisations de Programme/Crédits de Paiement selon le vote du Budget Supplémentaire 2026
12. Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies - FNCCR

Le Président,

Pascal PROTANO